

CONTRAT DE PERFORMANCE

2013 / 2018

DU POLE DE COMPETITIVITE

SYSTEMATIC PARIS REGION

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

72306920

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 04/10/2013
Réception Préfet : 04/10/2013
Publication RAAD : 04/10/2013

Annexe 2 :

Programme d'actions du pôle 2013-2015

1 PREAMBULE

Le programme d'actions 2013-2015 de Systematic Paris-Region a été conçu autour de des axes suivants, correspondant aux grandes missions du Pôle :

- **DEVELOPPEMENT DE L'INNOVATION : actions en faveur de nouveaux produits, services et procédés innovants par l'émergence de projets de R&D collaboratifs. Cet axe se caractérise sur la période 2013-2015 par :**
 - Affirmation du rôle clé du logiciel et des technologies numériques pour la transformation et la compétitivité de l'industrie,
 - Développement de la recherche technologique sur six segments prioritaires : Systèmes embarqués ; Infrastructures numériques ; Modélisation, simulation numérique et HPC ; Confiance numérique ; Logiciel Libre ; Big Data,
 - Développement de produits, procédés et services innovants pour cinq principaux marchés cibles - Transports, Energie, Sécurité, Santé et Télécommunications - sur lesquels Systematic Paris-Region a déjà démontré sa forte capacité d'impact,
 - Mise en place d'un programme d'accompagnement des entreprises PME et ETI pour la valorisation et la mise sur le marché de ces technologies, produits, procédés et services innovants
 - Elargissement du périmètre thématique, en termes de nouveaux membres et d'axes d'innovation, à trois nouveaux marchés : Usine du Futur, Ville Intelligente, Systèmes d'Information d'entreprise et d'administration.

- **CROISSANCE DES ENTREPRISES : actions en faveur de l'accompagnement du développement et de la croissance des PME/ETI dans les territoires, comprenant les volets : Formation et Compétences, Europe et International. Cet axe se caractérise sur la période 2013-2015 par :**

- Renforcement des activités d'accompagnement de Systematic en faveur des entreprises à fort potentiel de croissance ayant la capacité à se développer rapidement sur leurs marchés en France et à l'international avec un fort impact sur l'emploi,
- Structuration de l'offre de services du Pôle à partir de quatre PASS : PASS INNOVATION (insertion dans la dynamique de R&D du Pôle) ; PASS DIAGNOSTIC (analyse des positions sur l'ensemble des leviers de développement) ; PASS CROISSANCE (accompagnements stratégiques) ; PASS CHAMPIONS (reconnaissance de la capacité de la PME à réaliser son projet de croissance).
- Formation et Compétences : création de Mastères adaptés aux attentes des membres et développement des PASS COMPÉTENCES, PASS APPRENTISSAGE, PASS EXPERTS, dispositifs permettant le détachement de compétences vers les PME de l'écosystème.
- Europe et International : inscription des priorités et des activités d'innovation de Systematic dans la « Smart Specialisation Strategy » mise en place par la région Île-de-France dans le cadre de sa Stratégie Régionale de Développement Economique et d'Innovation, participation aux orientations du programme communautaire Horizon 2020 et renforcement de la part de projets communautaires dans les projets labellisés par le Pôle, et animation de l'écosystème international du Pôle autour de ses Hubs : USA (Boston), Chine (Shanghai, Pékin), Inde (Mumbai), Méditerranée.

Ces axes sont complétés par :

- **ANIMATION DE L'ECOSYSTEME : actions en faveur de la promotion, attractivité, la coordination avec l'environnement, la vie Institutionnelle, et le fonctionnement du Pôle.**
 - Ce programme a pour objectif d'accompagner toujours mieux les membres de la filière et de l'écosystème du Pôle, en leur apportant des services à forte valeur ajoutée. Ce travail s'opèrera en concertation avec les partenaires institutionnels et financeurs du Pôle.

2 DEVELOPPEMENT DE L'INNOVATION

Le positionnement de Systematic Paris-Region se situe au croisement de la filière Logiciel et Numérique et de sept secteurs industriels et de services qui ont chacun un rôle déterminant dans le développement économique et sociétal du pays. Ces huit secteurs sont constitués de :

- Cinq secteurs principaux : Transports, Energie, Sécurité, Santé, Télécommunications.
- Trois secteurs qui constituent de nouvelles priorités de développement de Systematic Paris-Region dans le cadre de son Plan Stratégique 2013-2018 à partir des actions déjà réalisées sur ces thèmes dans le plan précédent :
 - Usine du futur,
 - Ville numérique,
 - Systèmes d'information.

L'enjeu de ce positionnement est double :

- Développer les technologies, les entreprises et les marchés du logiciel et du numérique,
- Transformer, développer par le numérique la compétitivité et l'innovation dans les huit filières industrielles et de services.

Les enjeux propres aux filières applicatives déterminent les axes technologiques développés prioritairement par Systematic Paris-Region à l'intérieur de la filière Logiciel et Numérique : ce sont ceux sont les plus porteurs de transformations et d'innovations pour les entreprises de ces filières. Il s'agit principalement des axes suivants :

- Systèmes embarqués,
- Infrastructures numériques,
- Modélisation, simulation numérique et HPC,
- Confiance numérique,
- Logiciel Libre,
- Big Data.

En synthèse Systematic Paris-Region se positionne comme le Pôle de compétitivité dédié aux : « **Logiciel et technologies numériques pour la compétitivité de l'industrie et des services** ».

2.1 OBJECTIFS 2013-2015

2.1.1 Introduction

Cet axe comporte les activités suivantes :

- Animation des Groupes Thématiques,
- Actualisation des visions stratégiques,
- Emergence de nouveaux projets de R&D et suivi des projets,
- Coordination avec d'autres outils de développement économique et d'innovation,
- Interaction avec l'écosystème des Groupes Thématiques,
- Soutien des PME au niveau des Groupes Thématiques,
- Insertion dans la dynamique européenne,
- Suivi des indicateurs du Pôle et des projets de R&D,
- Promotion du moteur d'innovation.

2.1.2 Indicateurs

| Objectif | Echéance | Indicateur | Valeur cible |
|---|----------|---|--------------|
| Développement de produits, procédés et services innovants | 3 ans | Nombre de produits, procédés et services innovants mis sur le marché | 100 |
| R&D collaborative France | 3 ans | Montant R&D cumulé des projets collaboratifs | 450 M€ |
| R&D collaborative France | 3 ans | Nombre de projets labellisés financés sur les nouveaux domaines du Pôle | 9 |
| R&D collaborative Europe | 3 ans | Montant R&D cumulé des projets collaboratifs | 50 M€ |

2.2 ACTIONS PROPOSÉES 2013-2015

Les domaines de compétences technologiques et industrielles stratégiques clés pour le développement des acteurs du Pôle sont portés par ses Groupes Thématiques qui assurent les actions de réflexion stratégique et d'animation propres à chacun des écosystèmes correspondants.

Pour la période 2013-2015, ces Groupes Thématiques sont les suivants :

- **Groupes Thématiques Logiciel & Numérique :**
 - Outils de Conception et Développement de Systèmes
 - Logiciel libre
- **Groupes Thématiques Applicatifs :**
 - Automobile & Transports
 - Gestion Intelligente de l'Énergie

- Confiance numérique & Sécurité
- TIC & Santé¹
- Télécoms

Les trois nouveaux secteurs de développement de Systematic Paris-Region :

- **Usine du futur,**
- **Ville numérique,**
- **Systèmes d'information,**

seront animés sur la période 2013-2015 par des groupes de travail transverses aux Groupes Thématiques existants et pourront être constitués en nouveaux Groupes Thématiques lorsque leurs développements auront atteints les objectifs fixés.

2.2.1 Animation des Groupes Thématiques

Il s'agit sur la période 2013-2015, de poursuivre, avec l'appui des Présidents et des Vice-Présidents académiques des Groupes Thématiques, les actions suivantes :

- Organisation des réunions des Groupes Thématiques (ordre du jour, présentation, logistique, co-animation, compte-rendu),
- Accueil et intégration des nouveaux membres,
- Réponse et soutien au fil de l'eau des membres des Groupes Thématiques,
- Organisation des échanges entre les membres, Présidents et Vice-Présidents des Groupes Thématiques.

2.2.2 Actualisation des visions stratégiques

Si l'expression de la vision stratégique a toujours contribué à la fédération des acteurs de chaque Groupe Thématique et par la même soutenu le processus de sélection des projets de R&D, l'arrivée continue de nouveaux membres au sein de Systematic Paris-Region favorise l'émergence de nouveaux thèmes qui se traduisent par l'actualisation des visions stratégiques.

Seront menées, avec l'appui des Présidents et Vice-Présidents académiques des Groupes Thématiques, les actions suivantes :

- Organisation d'ateliers de réflexion et production collective réunissant quelques membres,
- Veille technologique et connaissance de l'écosystème : recherche et consolidation d'informations relatives aux territoires et acteurs venant ainsi compléter les informations techniques et industrielles apportées par les membres,
- Mise à jour de la feuille de route techno/marché et identification des grands challenges technologiques du Pôle,
- Remise à jour annuelle des feuilles de route technologiques des Groupes Thématiques.

2.2.3 Emergence de nouveaux projets de R&D et suivi des projets

La poursuite des actions d'animation des Groupes Thématiques et l'actualisation des visions stratégiques fédératrices favorisent l'émergence de nouveaux projets de R&D.

La stratégie de recherche et d'innovation de Systematic Paris-Region articule les trois dimensions suivantes :

- Développement de **nouvelles technologies logicielles et numériques** selon les priorités de recherche technologique retenues pour chacun des six segments du domaine Logiciel et Numérique.

¹ Dès 2013 se met en œuvre l'intégration du nouveau Groupe Thématique TIC & Santé, issu de la dynamique lancée en 2010 en partenariat avec Medicen et Cap Digital. Jusqu'ici piloté par un Comité de Liaison Inter-Pôles (CLIP) assisté d'un Pool d'experts, chargés d'analyser et suivre les actions et les projets de cette thématique, et d'un rapporteur auprès du Bureau Exécutif du Pôle. En 2013 la constitution en Groupe Thématique implique la mise en place d'une gouvernance (Président industriel, Vice-Président académique, copil) et un processus validé par le collectif relatif à la labellisation des projets.

- Sur ces nouvelles bases technologiques, étude et expérimentation de **produits, procédés et services innovants** pour les axes d'innovation identifiés pour les marchés cibles des cinq principaux secteurs applicatifs.
- Accompagnement des entreprises PME et ETI, dans le cadre d'une **démarche de valorisation** afin de favoriser la mise sur le marché de ces technologies, produits, procédés et services innovants.

Cette stratégie sera mise en œuvre dans le contexte national avec un élargissement des actions :

- Participation aux appels à projets soutenus par le Fonds Unique Inter-ministériel, le Programme des Investissements d'Avenir, l'Agence Nationale de la Recherche ;
- Contribution au développement des projets de l'Institut de Recherche Technologique SystemX ;
- Soutien à la création de Laboratoires Communs associant membres académiques et membres industriels du Pôle.

La démarche de valorisation et de mise sur le marché des résultats des projets de R&D est construite sur un accompagnement tout au long du cycle de vie d'un projet de R&D collaborative, avec une attention particulière en phases amont de montage et de labellisation du projet.

Les actions suivantes seront poursuivies auprès des porteurs des projets, avec l'appui des Présidents et Vice-Présidents des Groupes Thématiques:

- En phase amont, travail avec les porteurs de projets sur les business models de sortie et les voies de valorisation avec les futurs utilisateurs des produits/services, présentation d'études de marché justifiant la valorisation attendue, analyse des plans d'affaire des partenaires du projet, participation au projet des acteurs clés des partenaires (en particulier Division opérationnelle et Direction des achats dans le cas d'un partenaire Grande Entreprise), et mobilisation des investisseurs privés (notamment ceux membres du Bureau Exécutif du Pôle),
- Soutien dans la phase de constitution des dossiers de projets résumés et des projets complets (méthodes, contenus à caractère territorial, recherche de partenaires),
- Organisation, avec l'appui des Présidents de Groupes Thématiques, de la procédure de sélection de projets,
- Soutien aux Présidents des Groupes Thématiques et aux porteurs de projets durant la phase de présentation au Bureau Exécutif et de labellisation par le Directoire,
- Organisation et participation aux rencontres avec les financeurs (réunions face à face et commission technique des financeurs),
- Soutien aux porteurs de projets durant les phases d'appel à projets (réponse à des questions administratives, logistiques...),
- Consolidation des éléments clés des projets (partenaires, efforts R&D, subventions reçues) et leur communication aux instances de gouvernance de Systematic Paris-Region,
- Soutien aux porteurs de projets durant les phases clés de gestion des projets (réunion de lancement, partage des bilans, réunion de clôture...),
- Soutien à la valorisation des projets : promotion et marketing des projets, communication, présentation des projets dans le Book des projets édité chaque année par le Pôle, avec les dernières informations concernant l'avancement des projets, mise en valeur des événements clés des projets dans les Newsletters, Flash Infos..., mise en place des fiches projets sur l'extranet du Pôle,
- Phase post-projets : offre de revue de projet conduite par le Bureau Exécutif et d'élaboration d'un plan d'accompagnement, mise à jour pendant les 3 années suivant la fin du projet des informations concernant ses retombées économiques, promotion des projets terminés et des produits issus de ces projets dans les Book Projets, lors de la Convention du Pôle (Présentation, Démonstrations...) et lors d'événements dédiés type « Vitrine de l'Innovation » avec Pacte PME, mise en valeur des résultats auprès des acteurs opérationnels des Grandes Entreprises du Pôle et des financeurs privés.

2.2.4 Coordination avec d'autres outils de développement économique et d'innovation

Le Pôle assurera une coordination avec l'ensemble des outils et dispositifs émergents dans l'environnement du développement économique mais aussi scientifique et technologique régional profondément transformé et enrichi par plusieurs nouvelles structures issues du Programme des Investissements d'Avenir (PIA) :

- Institut de Recherche Technologique (IRT) : SystemX,
- Instituts d'Excellence en matière d'énergies décarbonées (IEED) : VEDECOM,
- Institut d'Excellence (IDEX) : Université Paris-Saclay,
- Laboratoires d'Excellence (LABEX) : BEZOUT, CARMIN, LASIPS, DIGIWORLDS,
- Equipements d'Excellence (EQUIPEX) : DIGISCOPE, EQUIP@MESO, FIT, SENSE-CITY
- Sociétés d'Accélération du Transfert Technologique : ILE DE FRANCE INNOV, LUTECH, PARIS-SACLAY.

Dès 2013, avec l'IRT SystemX, est mené un travail en étroite collaboration avec la mise en place de ressources partagées sur 3 thèmes : Communication, PME et Compétences car il s'agit d'animer les mêmes communautés issues du même écosystème. Ce travail très étroitement articulé permet de générer de nouveaux projets collaboratifs qui viendront enrichir la dynamique d'innovation du Pôle.

2.2.5 Interaction avec l'écosystème des Groupes Thématiques

La visibilité accrue de Systematic Paris-Region - notamment dans le cadre de l'animation des entreprises de l'écosystème - accentue le nombre de manifestations d'intérêts des entreprises et établissements publics désireux de rejoindre le Pôle. De la même façon, les demandes des financeurs quant à la densification des relations inter-pôles conduisent à une activité plus importante menée avec l'appui des Présidents de Groupes Thématiques et des membres du Bureau Exécutif :

- Réception et qualification des manifestations d'intérêt, suivi du processus,
- Gestion des réponses négatives aux manifestations d'intérêt et orientation des demandeurs vers d'autres organismes de soutien,
- Intégration de nouveaux membres au sein des Groupes Thématiques par des mises en relation ciblées,
- Soutien à l'établissement de liaisons avec d'autres pôles de compétitivité français ou européens positionnés sur des sujets connexes aux thématiques de Systematic Paris-Region,
- Chasse ciblée de nouveaux partenaires potentiels prioritaires identifiés au travers d'études de panels d'excellence, type : OSEO Excellence, Fast 50, Truffle 100, Syntec 250...

2.2.6 Soutien des PME au niveau des Groupes Thématiques

Au sein des Groupes Thématiques, les PME doivent trouver un lieu privilégié de visibilité et de rencontre pour soutenir leur croissance sur le volet technologique. Après la mise en place des procédures d'accueil et du recueil des attentes, il faut décliner opérationnellement les actions identifiées :

- Mise en relation avec les acteurs du Pôle (laboratoires, grandes entreprises, PME, organismes de formation) par des présentations régulières (éventuellement thématiques) des PME membres des Groupes Thématiques,
- Accueil des nouveaux entrants :
 - Présentation du Pôle et de son fonctionnement,
 - Présentation de la PME pour accroître la connaissance et la compréhension mutuelle au sein de l'écosystème,
 - Présentation des actions en faveur des PME du Pôle (programme Ambition PME),
- Echanges interpôles sur les meilleures pratiques et actions à mettre en œuvre pour les PME,
- Diffusion de l'information R&D pertinente ciblée à destination des PME :
 - Calendrier des appels à projets,
 - Résumé sur les projets en cours de montage,
 - Mesures particulières relatives aux PME,

- Informations sur les partenariats du Pôle avec les autres pôles ou avec d'autres structures de l'environnement.

2.2.7 Insertion dans la dynamique européenne

La stratégie de recherche et d'innovation du Pôle est mise en œuvre dans le contexte européen avec un élargissement des actions :

- Contribution et participation au programme de « Smart Specialisation Strategy » de la Région Ile-de-France avec le soutien du FEDER,
- Participation renforcée, particulièrement pour les PME et ETI du Pôle, aux programmes européens Eureka et Horizon 2020,
- Contribution à une meilleure reconnaissance du rôle des clusters en Europe et à la mise en œuvre d'une politique européenne des clusters.

Les retombées attendues portent sur la complémentarité de programmes de R&D, le montage de projets européens, le partage de connaissances relatives à des roadmaps technologiques ou applicatives mais aussi la mise en relation entre des écosystèmes d'innovations pouvant aboutir à des accords commerciaux, des prises de parts de marchés à l'échelle européenne.

En pratique, cette action consiste à créer des liens utiles et des partenariats pour le développement du Pôle avec les plates-formes technologiques européennes (ARTEMIS...), les clusters EUREKA (ITEA2...), la Commission Européenne (PCRD...) et les clusters européens, notamment ceux impliqués dans l'EIT ICT Labs et Be Wiser.

- **EIT ICT Labs** : Le Pôle est membre « affiliate » de l'EIT, Institut Européen pour l'Innovation et la Technologie. Cette organisation est structurée pour construire « la future société de l'information et de la communication », cette Communauté de la Connaissance et de l'Innovation (CCI en français, KIC en anglais) est un atout considérable pour la relance de l'innovation en France et en Europe. Elle mise sur le modèle d'innovation ouverte, EIT ICT Labs accélère le rythme de transformation des idées et technologies en produits, services et activités économiques. Il permet le développement d'une économie numérique puissante au service des citoyens (la santé et le bien-être, les services à la personne, le développement durable, les transports intelligents...).
- **BE WISER** : Systematic Paris-Region a candidaté à l'appel à propositions *Régions de la connaissance* inscrit dans le Programme de travail 2012-2013 intitulé *Transnational Cooperation Between Regional Research-Driven clusters*, lancé par la Commission Européenne. Ce programme vise à promouvoir le développement économique et la coopération entre les clusters de recherche à l'échelle régionale et européenne. Le Pôle est coordinateur du projet Be Wiser (*Building Enterprises - Wireless and Internet Security in European Regions*) qui réunit des partenaires allemands, britanniques, chypriotes, espagnols et slovènes. Le projet porte sur trois thématiques : Télécoms, Sécurité & Confiance numérique et logiciel libre.

2.2.8 Suivi des indicateurs du Pôle et des projets de R&D

Cette action consiste à continuer le travail initié selon les méthodes de suivi et de synthèse d'indicateurs sur la base des indicateurs figurant au contrat de Pôle.

Le travail concernant cet axe doit rendre visible l'impact de la dynamique du Pôle sur le tissu technico-économique en ce qui concerne les domaines technologiques clés :

- Indicateurs synthétiques,
- Indicateurs de suivi et d'évaluation obligatoires dans le cadre du Contrat de Performance,
- Au-delà, des supports tels le Book des Projets de R&D, études d'impact, success stories participent au suivi des résultats du Pôle.

Le moteur d'innovation, ou usine à projets de R&D, dispose d'actions de promotion spécifiques destinées à faire connaître et promouvoir l'excellence technologique des acteurs du Pôle. Il s'agit d'actions de communication internes et externes, telles que :

- **L'organisation de la Convention annuelle** réunissant l'ensemble des membres et partenaires du Pôle, organisée autour du volet Innovation : démonstrateurs, posters, expositions de résultats de projets, book des projets de R&D...
- **Le soutien en matière de communication**, d'organisation et de logistique pour les réunions des projets de R&D, en particulier les manifestations d'inauguration, kick off meetings, réunions de suivi ou de clôture de projet..., et pour les réunions de Groupes Thématiques, en particulier les Réunions Plénières réunissant deux fois par an l'ensemble des partenaires des Groupes Thématiques et de leurs projets,
- **La présence dans les salons professionnels** identifiés par chacun des Groupes Thématiques comme temps forts pour leur communauté (ex : *Mobile World Congress, Open World Forum...*),
- **L'appui aux manifestations** de partenaires technologiques du Pôle (Teratec, Digiteo, IRT SystemX...),
- **L'organisation de rencontres et interfaces** entre acteurs du Pôle et acteurs d'autres pôles avec lesquels les interactions technologiques existantes ou à venir sont fortes.

Ces actions de communication autour de l'innovation intègrent une dimension veille et information :

- La collecte des informations (presse, internet, conférences) en lien avec la R&D, diffusées sur le Pôle et son écosystème et diffusion auprès des partenaires du Pôle,
- La collecte des informations auprès des membres du Pôle susceptibles d'intéresser le plus grand nombre et diffusion aux membres de Systematic Paris-Region (roadmaps technologiques, benchmark de pôles étrangers, communiqués de presse...).

2.2.9 Promotion du moteur d'innovation

Par ailleurs, pour soutenir la dynamique exportatrice en lien avec la R&D, quelques actions de promotion spécifiques sont mises en œuvre par le Pôle :

- **La collecte d'informations publiques** (en partenariat avec le réseau des Missions Economiques de la DGPE et des Conseillers Scientifiques du MAE), sur les zones sélectionnées à l'international,
- **Des déplacements et rencontres** avec des représentants de clusters nationaux et transnationaux afin de préparer des rencontres entre nos acteurs,
- **L'organisation de missions de qualification** des acteurs et éventuellement de conventions d'affaires permettant la mise en contact des acteurs du Pôle avec ceux des zones internationales, en coopération avec les organismes pertinents tels que la DGCS, l'ARD, les services dédiés des collectivités territoriales, Ubifrance, l'AFII, les missions économiques et scientifiques...
- **Des missions internationales du Pôle** menées dans le cadre du programme Ambition PME, avec des dimensions technologiques fortes. On peut ainsi citer : Mission Big Data à Boston et New York (septembre 2012), Mission Embarqué Aéro en Inde (octobre 2012)... Ces missions s'organisent dans les « hubs » du Pôle, zones géographiques à forte intensité de R&D dans les thématiques technologiques de Systematic Paris-Region,
- **Le soutien aux Groupes Thématiques** dans le montage d'opérations internationales, salons, conférences... en France et à l'international (*Embedded World* à Nuremberg pour le Groupe Thématique Automobile & Transports et OCDS, *Mobile World Congress* à Barcelone pour le Groupe Thématique Télécoms, *LinuxTag* à Berlin pour le Groupe Thématique Logiciel Libre...);

3 CROISSANCE DES ENTREPRISES

3.1 OBJECTIFS 2013-2015

3.1.1 Introduction

« Les pôles de compétitivité renforceront les relations entre les PME, les ETI et les grands groupes, et porteront une attention particulière aux achats, à la sous-traitance, à la mise sur le marché et à l'accompagnement à

l'export. Ils veilleront à une implication plus forte des acteurs de la formation, pour mieux mettre en cohérence l'offre de formation avec les besoins des entreprises sur leur territoire. »²

« Fleur PELLERIN a expliqué que les pôles de compétitivité doivent accroître leur effort d'accompagnement des PME, notamment pour l'accès au financement et l'exportation. Elle a insisté sur la mobilisation des directions des achats des grands groupes pour renforcer les collaborations dans le tissu industriel français. »³

Depuis la mise en œuvre du programme Ambition PME, le Pôle Systematic Paris-Region a pu accompagner le développement des entreprises de son écosystème, aussi bien sur les aspects *business*, financement, international, compétences et stratégie. Ces actions ont rencontré un vif succès avec un total de plus de 1 000 actions mises en œuvre en 2012.

L'évaluation nationale des pôles de compétitivité et l'évaluation régionale des Plans Filières en Ile-de-France ont montré l'intérêt et l'impact des actions proposées sur les PME franciliennes.

Sur la base de cette expérience réussie, Systematic Paris-Region a réalisé en 2012, quatre enquêtes détaillées auprès de ses membres pour affiner l'offre de services au regard des besoins des entreprises en matière de RH, accès aux grands donneurs d'ordre, financements privés et International. Ces enquêtes ont été complétées par les réunions d'un groupe de travail, associant des membres du Pôle (PME, Académiques, investisseurs...) sur le sujet « Développement des PME / ETI ».

Les résultats de ce travail collectif ont permis de dégager les grandes lignes de force de la nouvelle offre de services du Pôle.

3.1.2 Indicateurs

| Objectif | Echéance | Indicateur | Valeur cible |
|---|----------|--|--------------|
| Création de startups | 3 ans | Nombre de startups émergeant de l'écosystème du Pôle | 15 |
| Emergence d'entreprises leaders sur leurs marchés | 3 ans | Nombre cumulé de Champions du Pôle sur la période | 20 |
| Croissance des PME | 3 ans | Croissance du CA d'un panel représentatif de PME du Pôle | 10% |
| EIP | 3 ans | Nombre de PME accompagnées et labellisées EIP | 30 |
| Accès aux financements privés | 3 ans | Part des PME labellisés EIP ayant levé des fonds | 50% |

3.2 ACTIONS PROPOSÉES 2013-2015

² Communication en Conseil des Ministres du 9 janvier 2013

³ Communiqué de presse du Ministère du redressement productif, 4 décembre 2012

Le Pôle souhaite renforcer son accompagnement en faveur des entreprises à fort potentiel de croissance, en capacité à se développer rapidement sur leurs marchés en France et à l'international avec un fort impact sur l'emploi. Lors du précédent Contrat de Performance, sur une base de 1200 entreprises franciliennes positionnées sur les domaines d'intervention du Pôle, 450 PME avaient été identifiées comme cœur de cible de notre intervention. Elles sont aujourd'hui plus de 650 chaque année au sein de l'écosystème du Pôle à être directement concernées par les actions du Pôle. Cet accroissement important démontre le succès de l'offre d'accompagnement de Systematic Paris-Region, mise en œuvre depuis plusieurs années, mais aussi la nécessité de garder une action d'accompagnement pour l'ensemble de l'écosystème francilien, afin de « régénérer » le réseau des membres du Pôle.

C'est pourquoi, le Pôle s'engage sur un large éventail de services, qui permet de couvrir l'ensemble des besoins des membres :

- un service **Innovation**, cœur de métier du Pôle, qui permet d'associer des compétences entre les grandes entreprises, les PME et les acteurs académiques pour construire des projets collaboratifs ayant un impact sur les leviers de compétitivité des marchés cibles,
- un service **Croissance des Entreprises**, qui répond aux besoins spécifiques des PME du Pôle, identifiés lors des différents sondages : accompagnement sur les marchés, financement, internationalisation, développement des compétences et stratégie. Ces cinq thématiques restent au cœur des besoins associés à la croissance des entreprises du Pôle.

Sur la période 2013-2015, l'offre d'accompagnement est modulée en fonction de l'implication des membres dans l'écosystème du Pôle et de leur potentiel de développement :

- **Un premier niveau de service gratuit est proposé à l'ensemble de la communauté des PME** franciliennes, dans le scope du Pôle (1200 entreprises environ). Il peut s'agir par exemple de la participation à la Journée Ambition PME, ou l'envoi du Flash PME, de la présence dans l'annuaire du Pôle...,
- **Le deuxième niveau de services est réservé aux adhérents.** Il peut comporter un service de mise en relation, l'accès aux PASS Compétences, la préparation à des missions en Europe et à l'international... Cette offre est ouverte aux 450 startups, PME et ETI adhérentes du Pôle,
- **Un troisième niveau de services payants et plus personnalisés est proposé à des entreprises souhaitant aller encore plus vite dans leur développement**, en profitant de l'écosystème du Pôle. 80 entreprises sont visées environ. Il peut s'agir d'un accompagnement individualisé proposé dans le cadre du Club des Prestataires (Systematic Académie) sur les cinq volets du programme, et pour lesquels le Pôle propose un abondement financier intéressant,
- **Enfin, un dernier niveau de services est spécifiquement ciblé sur les Champions du Pôle** (11 en 2011 et 6 en 2012). Cette offre de service est construite sur mesure pour répondre aux besoins de l'entreprise avec une très forte valeur ajoutée. Elle est fortement orientée business et elle fait appel à des compétences pointues et spécifiques de l'écosystème.

Le programme adresse l'ensemble des PME technologiques franciliennes des domaines du Logiciel, des Systèmes, de l'Electronique et de l'Optique, dont le nombre est estimé à 1200 à fin 2012. Ce programme d'actions est soutenu par l'Union Européenne (FEDER en Ile-de-France), l'Etat (DIRECCTE IDF et DRTEFP IDF) et la Région Ile-de-France, dans le cadre du CPER, en partenariat avec le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France et Opticsvalley. L'organisation autour du chef de file Systematic Paris-Region est reconduite.

L'ambition du Pôle permet de définir une offre de services construite à partir de quatre PASS :

- Les PME intègrent le processus via le **PASS INNOVATION** (dynamique de R&D du Pôle) ou via le **PASS DIAGNOSTIC** (dynamique filière) qui établissent leur position sur l'ensemble des leviers de développement,
- Le **PASS CROISSANCE** constitue une étape incontournable pour les PME, qui permet de les accompagner sur les sujets stratégiques en fonction de leurs besoins,

- Le **PASS CHAMPIONS** est l'ultime reconnaissance par le Pôle de la validation des étapes précédentes et de la capacité de la PME à réaliser son projet de croissance.

Chaque PASS contient une offre de services spécifique, réalisée directement par le Pôle et/ou en partenariat avec les acteurs nationaux et régionaux de l'innovation et du développement économique (CCIR, Opticsvalley, Ubifrance, ARD...).

Le programme proposé, articulé autour des quatre PASS, repose sur une quinzaine d'actions, certaines pilotées par Systematic Paris-Region, d'autres par les partenaires CCIR et Opticsvalley.

3.2.1 PASS DIAGNOSTIC

L'objectif est d'offrir la possibilité à toute PME devenant adhérente pour la première fois de réaliser une analyse stratégique sur la maîtrise de ses leviers de compétitivité associés à ses marchés.

- A travers ce diagnostic, Systematic Paris-Region et l'entreprise pourront également identifier plus facilement les thématiques sur lesquelles le Pôle pourrait apporter une valeur ajoutée : financement, accès aux marchés, internationalisation, développement durable, intelligence économique...,
- Enfin, c'est un moment d'échange privilégié, qui permettra au Pôle de proposer la meilleure intégration possible au sein d'un écosystème comportant à présent 700 membres (fléchage vers le bon Groupe Thématique, présentation des événements du Pôle, identification des leviers de croissance et besoins d'accompagnement...),
- Toutes les PME rejoignant le Pôle, quelles que soient leur taille et leur ancienneté, sont concernées par cette phase de diagnostic,
- En pratique, un représentant du Pôle (responsable PME, Responsable de Groupe Thématique, élu ou membre d'un Comité du programme), réalise soit directement, soit en lien avec un partenaire de l'écosystème (Opticsvalley, CCIR...), un état des lieux de la situation de l'entreprise au moment de l'entrée dans le Pôle sur les leviers de croissance (Formation et Compétences, Business, International, Financement, Stratégie) et sur l'aspect Innovation si l'entreprise entre dans le Pôle via un projet collaboratif.

3.2.2 PASS CROISSANCE

L'objectif est d'accroître la compétitivité des entreprises, PME et ETI, sur leurs marchés, à travers une large gamme de services. Systematic Paris-Region a construit au fil du temps un réseau de partenaires publics et privés lui permettant d'activer des dispositifs et prestations de haut niveau, présélectionnés par le Pôle et en capacité d'apporter un service à forte valeur ajoutée.

- Cette gamme de services nécessite une participation financière de l'entreprise, mais dont une partie est prise en charge par le Pôle,
- Enfin, le PASS CROISSANCE permet également d'identifier les futurs Champions du Pôle qui seront fléchés vers le Comité Promotion Marketing (cf *action Pass Stratégie Champions*),
- Toutes les entreprises adhérentes du Pôle, quelles que soient leur taille et leur ancienneté dans le Pôle sont éligibles,
- Le PASS CROISSANCE se décline sur les leviers de compétitivité de l'entreprise (Formation et Compétences, Business, International, Financement, Intelligence Economique, Développement Durable, responsabilité Sociétale des Entreprises...) correspondant aux cinq axes du programme Ambition PME. Pour chaque levier, plusieurs types d'actions sont prévus, en partenariat avec des acteurs régionaux, nationaux et internationaux de l'innovation et du développement économique.

FORMATION ET COMPETENCES

L'objectif de cette action consiste à aider les PME de l'écosystème dans l'organisation et l'optimisation de leurs Ressources Humaines, emploi, mobilité, formation...

Pour cela, sur la période 2013-2015, le volet Formation et Compétences est structuré autour des actions suivantes :

- **Enquête veille RH** réalisée depuis 3 ans auprès d'un panel de 200 PME offre plusieurs avantages ; elle permet d'obtenir une photographie de la situation RH des PME, d'ajuster nos actions d'une année sur l'autre, de collecter les besoins en recrutements,
- **Guides RH** qui sont élaborés depuis 2 ans pour les PME, sont appréciés et utilisés, ils nécessitent cependant une mise à jour annuelle,
- **Accompagnements individualisés de PME** : la principale problématique des PME en termes de RH est le recrutement, trouver et attirer les compétences adéquates, ces accompagnements individualisés permettent aux PME ayant le plus de difficultés trouver le bon profil d'accéder à une aide au recrutement à un tarif abordable,
- **Actions de promotion des axes RH** : participations à des salons emplois, ateliers, conférences...,
- **Le dispositif Pass Compétences** est un dispositif innovant de GPEC territoriale par le détachement longue durée de seniors experts de grands groupes vers des PME membres afin d'y mener un projet structurant. Démarré fin novembre 2011, la phase pilote du dispositif (10 détachements) se termine fin décembre 2013 et le dispositif entre en phase de croisière,
- **Le dispositif Pass Apprentissage** peut être vu comme le pendant du Pass Compétences à l'autre extrémité de la pyramide des âges. Le principe serait d'associer grand groupes et PME pour la formation des apprentis afin que les PME puissent proposer une embauche à l'issue de la période d'apprentissage. Les groupes ayant une obligation d'accueillir 5% de leur effectif en apprentis, ils ne seront pas à même de proposer un emploi à chacun alors que dans le même temps les PME peinent à recruter. Ce dispositif sera alors triplement intéressant, le groupe est acteur dans le suivi des apprentis et la sécurisation de leur parcours, les apprentis ont l'assurance d'obtenir un emploi à l'issue de leur apprentissage et les PME peuvent accéder aux bonnes compétences en étant acteur à l'origine de la formation des apprentis. De même le Pôle s'engage sur le **Pass Experts** (avec l'IRT SystemX et l'association Bernard Grégory).

Ce programme sera mené en étroite coordination avec l'IRT SystemX grâce à une ressource partagée entre l'IRT et Systematic Paris-Region sur le volet Compétences.

BUSINESS

L'objectif de cette action consiste à favoriser et accompagner le développement des PME sur le plan commercial, les aider à développer leur chiffre d'affaires et à accéder à la commande des grands groupes et des PME. Faire connaître et valoriser l'offre technologique des PME auprès des services achat/business de ces grands donneurs d'ordres est un des enjeux de cette action.

En pratique, sur la période 2013-2015, le volet Business est structuré autour des actions suivantes :

- **Rencontres d'affaires PME - Grands Comptes** : participation à des rencontres d'affaires, conventions, type Techinnov, Embedded Days, Vitrines de l'innovation du Pacte PME, ou tout autres événements, conventions d'affaires et rencontres entre PME et Grands Comptes. En pratique le Pôle y amène les PME de la filière à la rencontre des donneurs d'ordres recrutés par ces plateformes.
- **Etudes PME-Grands Comptes** : mise en œuvre d'études en lien avec la relation PME-Grands donneurs d'ordre. Après les projets Link-IT et l'enquête Grands donneurs d'ordre publics et privés, Systematic Paris-Region travaille au travers de ce type d'étude à optimiser la relation entre PME et Grands comptes.
- **Réunions du Comité Achat** réunissant experts industriels, VP PME du Pôle, partenaires institutionnels, pour conseiller, orienter les PME de l'écosystème sur le volet Business
- **Accompagnements individualisés de PME** type mentorat dans le cadre du Club des Prestataires (Systematic Académie). Il est envisagé de mettre en place un mentorat mutualisé pour les champions du Pôle.

- **Edition de supports destinés aux grands donneurs d'ordre privés et publics** édité et diffusé auprès des contacts qualifiés afin de mieux valoriser les compétences des PME auprès de ce public.

Ce programme est mené en étroite coordination avec l'IRT SystemX grâce à une ressource partagée entre l'IRT et Systematic Paris-Region sur le volet Business.

FINANCEMENT

L'objectif de cette action consiste à faciliter le financement des PME en favorisant la rencontre de l'offre (financeurs) et de la demande (PME), préparer à la levée de fonds, faire connaître les PME des investisseurs, aider à financer les besoins des PME de la filière en fonds propres pour soutenir leurs projets de développement.

En pratique, sur la période 2013-2015, le volet Financement est structuré autour des actions suivantes :

- **Rencontres permettant de mettre en relation financeurs et PME** : organisées dans le cadre des événements pour profiter de la présence de l'écosystème sur place et éviter de déplacer les PME trop souvent. Elles permettent aux PME labellisées par le Pôle de disposer de rendez-vous individualisés avec des investisseurs, de présenter leur projet de levée de fonds. *NB : Ces rencontres entre PME et Investisseurs ont leur propre format de communication, donc budget associé dans le cadre de l'événement global. En pratique, la rencontre PME Investisseurs figure dans le programme de la Convention et de la JAP, mais les frais liés à cette rencontre ne sont pas pris en charge par les budgets Convention ou JAP.*
- **Clubs des investisseurs / Collèges des Investisseurs** qui ont pour missions principales de préparer et participer à des opérations de levées de fonds à destination des entreprises de la filière, participer au coaching des entrepreneurs et des PME sélectionnées, promouvoir les outils de financements proposés aux PME de l'écosystème,
- **Comités de labellisation (4/an)** attribuant le Label « Entreprise Innovante de Pôle ». L'objectif du label est de mettre à l'honneur et former les entreprises innovantes à la recherche de fonds, ayant une stratégie technologique, financière et marché. Les PME qui obtiennent le Label font l'objet d'une promotion par le Pôle. En parallèle, les Comités peuvent auditionner des PME matures n'ayant jamais levé et susceptibles d'être intéressées à ouvrir leur capital (opération pilote sur quelques entreprises),
- **Accompagnements individualisés de PME à la levée de fonds privés** et formations sur le volet Financement dans le cadre du Club des Prestataires (Systematic Académie),
- **Coachings post-Label** : proposés exclusivement aux PME en recherche de fonds ayant obtenu le Label du Pôle et qui doivent être soutenues dans leurs démarches de croissance sur une période de 6 mois afin d'être conseillées par des experts de l'innovation sélectionnés par le Pôle,
- **Ateliers de présentation des stratégies des grands donneurs d'ordre** en matière de fusion /acquisition destinées aux investisseurs et aux PME concernées par la thématique,
- **Participation à la plateforme « Financer sa boîte »** : espace francilien de la plateforme Euroquity, qui anime 11 communautés et dont l'objet est de renforcer et faciliter les mises en relation numérique via les communautés entre PME franciliennes en recherche de fonds (> 150 KE) et les réseaux d'investisseurs (Business Angels, Fonds d'investissements). En pratique, Systematic Paris-Region anime une de ces communautés. Cette mission porte sur la qualification des PME et les investisseurs de la communauté, sur l'accompagnement des PME dans le remplissage de l'executive summary et dans la diffusion des profils pour promouvoir les membres de la communauté. Cette action mobilise Systematic Paris-Region au travers de réunions mensuelles de suivi, et l'accompagnement des PME référencées par le Pôle sur la plateforme. *NB : Cette action n'est pas financée dans le cadre du programme AMBITION PME.*

ACCOMPAGNEMENT DES PME À L'EXPORT

L'objectif de cette action consiste à aider les PME à développer leur business en Europe et à l'international et faciliter l'implantation des PME dans les hubs identifiés par le Pôle. Cette action s'articule avec les missions organisées dans le cadre du programme Ambition PME, par la CCIR avec le soutien de la Région Ile-de-France.

En pratique, sur la période 2013-2015, le volet Export est structuré autour des actions suivantes :

- **Missions dans les Hubs** : les PME se voient proposer l'accès à des zones ciblées (Chine, Inde, USA, Méditerranée...) réunissant les critères suivants : opportunités de marchés pour les acteurs de l'écosystème, intensité de la R&D locale, organisation en cluster, présence locale de l'écosystème du Pôle. Dans ces hubs, le Pôle anime des bureaux de représentation et exerce 3 métiers : promoteur du Pôle, du territoire et de ses acteurs, facilitateur de projets de partenariats technologiques, soutien à l'export des PME-PMI du Pôle (portage grands groupes...),
- **Actions liées à l'animation des hubs** visant à animer la communauté d'affaires du Pôle dans les Hubs (*Cf Axe Animation de l'Ecosystème*),
- **Missions Europe** pour aider à développer le business des PME de la filière en Europe qui concerne au moins 5 PME par mission. Le programme est bâti sur le modèle des missions internationales dans les hubs, comprenant des volets RDV BtoB, ateliers, workshops...
- De plus, dans le cadre du « **Plan Méditerranée** », le Pôle mènera des actions de promotion (annuaire des compétences par exemple) afin de renforcer les liens et échanges entre entreprises (projets d'implantation, de sourcing de compétences, etc.).
- **Accompagnements individualisés de PME** sur le volet International dispensés dans le cadre du Club des Prestataires (Systematic Académie).

INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE POUR L'INTERNATIONAL

Le succès des PME réside notamment dans leur capacité à acquérir une taille qui leur permettra d'être compétitives. Pour autant, les entreprises ignorent trop souvent que le monde dans lequel elles opèrent est source de menaces. Pour qu'une entreprise puisse aujourd'hui innover, conquérir des marchés internationaux de façon réactive et se démarquer vis à vis de ses concurrents, elle doit posséder la maîtrise de l'information, de son environnement tout en renforçant et développant ses compétences à l'international pour « grandir ».

Cette action se propose de venir en appui des fiches actions « international » et « export » portées par la CCIP et Systematic Paris-Region afin d'optimiser le potentiel de business (et donc d'impact des actions) des entreprises participantes.

En pratique, sur la période 2013-2015, le volet IE pour l'Export est structuré autour des actions suivantes visant à amener les PME à utiliser les ressources en matière d'intelligence économique :

- **Ateliers de présentation des enjeux de l'IE à l'international proposés aux PME** accompagnées dans le cadre du programme Ambition PME, en mission Internationale (USA, Chine, Inde), en Europe (Allemagne), et en Méditerranée (Tunisie, Maroc, Israël). Ces ateliers seront animés par des experts pays préqualifiés par le Pôle,
- **Accompagnements individualisés de PME** dans le cadre d'un parcours International (amont ou post mission) dispensés dans le cadre du Club des Prestataires (Systematic Académie).

Les PME se verront proposer en amont ou en aval des missions, des missions sur mesure leur permettant d'identifier les informations personnalisées, dites « grises », en lien avec les acteurs, fournisseurs, agents commerciaux, la structure des marchés, positionnement de leur offre par rapport à la concurrence locale, les distributeurs et consommateurs locaux, choix des circuits de distribution les mieux adaptés, etc.... Ces accompagnements individualisés et personnalisés seront réalisés par des prestataires préqualifiés par Systematic Paris-Region en fonction des zones et des besoins des PME (Ubifrance, ADIT, autre...)

STRATÉGIE CHAMPIONS

L'objectif de cette action consiste à aider les PME à améliorer leur stratégie et leur performance, identifier les meilleures d'entre elles et les accompagner dans leur projet de développement sur la durée.

En pratique, sur la période 2013-2015, le volet Stratégie Champions est structuré autour des actions suivantes :

- **Réunions du Comité Promotion Marketing**, constitué d'experts en stratégie d'entreprise, d'institutionnels et financeurs proches de l'écosystème de la filière, se réunit 5 fois par an et aide les PME à mieux définir leur positionnement stratégique sur leur marché, à construire leur roadmap technologique et à élaborer une stratégie de financement appropriée. Ces sessions permettent d'identifier les pépites, futurs Champions du Pôle, qui vont être accompagnées dans leur projet de développement par le programme PME,
- **Une promotion annuelle de Champions** sera identifiée et suivie dans leur projet (cf. PASS CHAMPIONS).
- **Accompagnements individualisés** de PME sur le volet Stratégie dispensés dans le cadre du Club des Prestataires (Systematic Académie) visant à accompagner les entreprises dans leur business model, positionnement techno/marché, vision stratégique...

SECRÉTARIAT & CLUB DES PRESTATAIRES

Cette action recouvre l'ensemble des fonctions du Secrétariat de l'écosystème : animation, promotion, organisation administrative et logistique.

En pratique, sur la période 2013-2015, le volet Stratégie Champions est structuré autour des actions suivantes :

- **Organisation administrative et logistique du programme** (suivi des conventions, organisation des comités, outils de suivi, matériel, équipements...),
- **Actions de communication et de promotion du programme** (presse, représentations dans les instances type Pacte PME, OSEO, CFI, CCIR...) : plaquette rééditée 2 à 3 fois dans l'année, kakémonos et totems pour les événements, liste de diffusion emailing PME pour la diffusion du Flash PME et des opportunités à la filière, prestations graphiques ponctuelles : booklet pour la Journée Ambition PME, booklet Champions, réalisation de logos (charte Champions du Pôle), de supports divers (goodies type bloc notes, stylos...) de promotion du programme,
- **Actions d'animations du programme et de la filière** : Flash Infos PME, comités techniques de la filière, et surtout Journée Ambition PME, grand temps fort pour le programme, et enquête auprès des membres de la filière (feedback sur actions),
- **Suivi des outils web et annuaire** : type base de données de l'écosystème, extranet collaboratif, site internet... incluant la mise à jour de l'annuaire de l'écosystème,
- **Plan de visite de PME** : réalisé d'après un sourcing (ciblé) réalisé au second semestre 2012 sur la base des observatoires Oseo Excellence, Fast 50, Syntec 250, Truffle 100...,
- **Enquête filière** : réalisée d'après des PME bénéficiaires afin d'avoir un retour sur les actions menées et des inputs d'actions à mettre en œuvre,
- **Club des Prestataires / Systematic Académie** : l'ensemble de l'offre d'accompagnements individualisés des PME de la filière sera regroupé dans le cadre du Club des Prestataires (Systematic Académie), instance qui permet à toute PME d'accéder à un ensemble de services à forte valeur ajoutée dispensés par des prestataires qualifiés par le Pôle sur leur capacité à instruire des dossiers de PME innovantes sur les cinq axes du programme : RH, Business, Financement, Export et Stratégie. L'ensemble des offres sera compilé dans un catalogue disponible en ligne pour les PME de la filière. Les prestataires référencés devront s'engager auprès du Pôle en signant une Charte précisant l'ensemble des engagements vis-à-vis du Pôle et des acteurs de la filière (offre préférentielle, packagée spécifiquement pour les PME, références dans l'action auprès de PME innovantes...).

3.2.3 PASS CHAMPIONS

L'objectif est de concentrer une partie des moyens du Pôle sur des entreprises à très fort potentiel de croissance et de mobiliser le cœur de l'écosystème au service du développement de ces futurs ETI. Il s'agit de proposer des services personnalisés, adaptés aux besoins précis, en particulier en matière de *business development*.

- Les « Champions Systematic Paris-Region » sont sélectionnés par le Comité Promotion Marketing sur la base des entreprises auditionnées chaque année ;
- Une fois identifiée comme Champion du Pôle, l'entreprise bénéficie d'actions de soutien pour renforcer la promotion de l'entreprise, au sein de différents réseaux (investisseurs, médias...), d'un support en communication (booklets et clips vidéos français et anglais présentant les compétences de l'entreprise), d'un renforcement des actions media pour faire connaître l'entreprise (témoignages, interviews...) ainsi qu'une offre sur mesure de conseil répondant aux besoins précis en matière d'export, de financement et de *business* et un accompagnement sur mesure sur tout sujet levier de sa croissance, dispensé par le Club des Prestataires (Systematic Académie). Au-delà, le Pôle organise un Club des Champions afin de réunir régulièrement ces entreprises et construire avec elles des actions spécifiques (ex : mentorat mutualisé, chasse en meute à l'international...). Le Pôle suit de très près les résultats des Champions et mesure (sur la durée) l'avancement de leur projet de développement.

3.2.4 PASS INNOVATION

L'objectif est de faire émerger des projets de R&D collaboratifs à fort impact économique, en rapprochant les grandes entreprises, les PME et les académiques. Ces projets s'inscrivent dans les priorités marchés et technologiques du Pôle telles que définies dans sa feuille de route stratégique et décrites précédemment. Deux grandes actions sont comprises :

- La participation aux Groupes Thématiques du Pôle qui sont le lieu privilégié de visibilité et de rencontre pour soutenir le développement technologique des entreprises. Une participation au sein des Groupes Thématiques permet d'être mis en relation avec les acteurs du Pôle et accéder à une information précise sur son fonctionnement et les actions proposées, d'être présenté et connecté aux autres membres du Groupe Thématique, d'accéder à une information R&D pertinente via les feuilles de route technologique,
- Un accompagnement autour des projets de R&D collaborative : en amont des projets, tout au long du processus de labellisation et en phase post-projets (cf. 2 DEVELOPPEMENT DE L'INNOVATION).

4 FORMATION ET COMPETENCES

4.1 OBJECTIFS

4.1.1 Introduction

Les priorités portent sur :

- L'identification et anticipation des besoins en compétences de ses membres afin que les acteurs de la formation puissent adapter les formations existantes ou en créer de nouvelles à tout niveau de qualification :
- Le soutien des PME de l'écosystème dans l'organisation et l'optimisation de leurs Ressources Humaines, emploi, mobilité, formation.

4.1.2 Indicateurs

| Objectif | Echéance | Indicateur | Valeur cible |
|----------|----------|------------|--------------|
|----------|----------|------------|--------------|

| Objectif | Echéance | Indicateur | Valeur cible |
|---|----------|-----------------------------------|--------------|
| Création de Mastères adaptés aux attentes des membres | 3 ans | Ouverture de Mastères Spécialisés | 3 |
| Pass-Compétences, Pass-Apprentissage, Pass-Expertise | 6 ans | Nombre de conventions signées | 40 |

4.2 ACTIONS PROPOSÉES EN 2013

Les actions sont présentées dans la partie FORMATION ET COMPETENCES en 3.2.2 PASS CROISSANCE.

5 INTERNATIONAL

5.1 OBJECTIFS

5.1.1 Introduction

Il s'agit de mettre en place et de développer des relations avec les homologues étrangers, européens ou internationaux, du Pôle dans une logique de plus-value pour ses membres, sur les aspects suivants :

- développement de partenariats technologiques,
- soutien de leurs activités à l'export,
- promotion du territoire et de ses acteurs économiques.

5.1.2 Indicateurs

| Objectif | Echéance | Indicateur | Valeur cible |
|--|----------|---|--------------|
| Animation de l'écosystème international du Pôle (Hubs) | 3 ans | Evénements de la communauté du Pôle | 9 |
| Internationalisation des PME du Pôle | 3 ans | Nombre cumulé d'implantations réalisées (PME accompagnées) | 20 |
| Développement du CA Export des PME | 3 ans | Croissance du CA PME à l'export (PME accompagnées) sur la période | 30% |

5.2 ACTIONS PROPOSÉES EN 2013

Ces actions portent sur les volets suivants :

- Innovation : insertion des projets de R&D collaborative dans la dynamique européenne, comme décrit en 2.2.7,
- Développement des entreprises : accompagnement des PME à l'Export et l'intelligence économique pour l'International, comme décrit en 3.2.2,
- Attractivité du territoire : promotion du Pôle au plan européen et international, comme décrit en 6.2.1,
- Partenariats inter-cluster : comme décrit dans l'Annexe 7.

6 ANIMATION DE L'ECOSYSTEME

Le Pôle est un moteur d'innovation et un catalyseur dédié à la croissance et au développement des entreprises. Ainsi, il anime un écosystème d'acteurs de l'innovation et a pour ambition de rayonner au niveau régional, national, européen et international sur ses thématiques.

6.1 OBJECTIFS 2013

6.1.1 Introduction

L'axe Animation de l'écosystème regroupe l'ensemble des actions visant à rendre le Pôle et son écosystème visibles à différentes échelles. Les actions opérationnelles portent sur quatre axes :

- Promotion et attractivité,
- Coordination avec l'environnement,
- Vie institutionnelle et fonctionnement du Pôle.

6.1.2 Indicateurs

| Objectif | Indicateur | Valeur cible à 3 ans |
|--------------|---|----------------------|
| Attractivité | Nombre de nouvelles entreprises du Pôle implantées en Île-de-France | 15 |

6.2 ACTIONS PROPOSÉES EN 2013

L'ensemble des actions menées en matière d'animation du réseau, visent à promouvoir le Pôle, ses acteurs, ses territoires, ses projets, afin de susciter des adhésions, des manifestations d'intérêt, de l'attractivité et de la notoriété. Il s'agit aussi d'animer et de fédérer une communauté, d'augmenter la visibilité du Pôle aux échelles régionale et nationale et d'attirer de nouveaux acteurs notamment les PME innovantes.

6.2.1 Attractivité

CONTEXTE RÉGIONAL ET NATIONAL

Ce volet comprend des actions liées à la communication institutionnelle et à l'animation interne et externe de la communauté des acteurs du Pôle (adhérents de l'association, membres de la filière, mais aussi partenaires, financeurs, organismes de soutien et de développement...) autour d'événements thématiques à rayonnement national et international (*Convention annuelle du Pôle, Journée Ambition PME, Open World Forum, Advanced Manufacturing Event*).

Ce volet comprend les actions suivantes :

- **La communication institutionnelle** : Suivi, enrichissement et mise à jour des outils et supports de communication interne et externe, tels que la charte graphique et le logo du Pôle, la charte des slides, les plaquettes de présentation en français et en anglais, les supports et panneaux d'expositions, la papeterie... ainsi que le rapport d'activités consolidé en juin, septembre et décembre de chaque année pour Systematic Paris-Region et pour Ambition PME. En 2013 seront intégrés les éléments de communication relatifs au nouveau Groupe Thématique TIC & Santé.
- **Les outils et supports interactifs** : Pour mémoire, le Pôle dispose d'un site internet destiné à présenter son organisation, ses acteurs, ses partenaires, ses projets... Ce site a été entièrement revu en 2010 pour intégrer la dimension « cluster » du Pôle. Le Pôle s'est aussi doté d'un extranet collaboratif qui permet aux membres et partenaires de collaborer. En 2013 ces outils sont animés, développés et optimisés.

- **Les newsletters :**
 - Le Pôle édite une newsletter, lettre d'information qui compte 5 500 abonnés, et qui a pour objectif d'informer les partenaires du Pôle et, au-delà, tous ceux qui s'y abonnent (abonnement libre via le site internet), de l'actualité du Pôle, de ses Groupes Thématiques et de ses projets, de ses initiatives et partenariats avec l'Europe et l'International. La lettre rend compte aussi du dynamisme des collectivités impliquées dans le Pôle au travers d'une rubrique « Attractivité des territoires ».
 - Le Pôle édite aussi le Flash PME, newsletter électronique bimensuelle au format email à destination des PME de la filière (Edito, Agenda incluant les actions des partenaires, dates à retenir, success stories de PME, opportunités du réseau...). Le Flash compte 3 000 abonnés et présente en Une des succès des PME de la filière, rubrique intitulée « Nos PME ont du talent »
- **L'animation interne et externe :** l'action consiste à mettre en œuvre des projets, en interne, visant à fédérer la communauté des acteurs du Pôle, qu'il s'agisse des adhérents de l'association, les membres de la filière, mais aussi des partenaires, financeurs, organismes de soutien et de développement... En pratique, il s'agit d'assurer l'organisation des actions visant à concevoir et mettre en œuvre un programme d'animation externe : organisation et coproduction d'événements thématiques à rayonnement international en France tel l'Open World Forum pour le Logiciel Libre, Mobile World Congress à Barcelone, Advanced Manufacturing Event, préparation ECOC 2014...
- **Les relations avec les médias :** Le Pôle, afin d'ancrer durablement son image, se doit d'entretenir et d'enrichir ses outils dédiés aux relations presse et médias, tels que le dossier de presse et les dossiers de presse thématiques (projets, PME, Europe et international...) tant en français qu'en anglais, les communiqués de presse... Au-delà, ces actions sont complétées par le suivi des relations avec les journalistes et les rédactions des médias généralistes, économiques, technologiques, nationaux et internationaux. Il s'agit sur la période 2013-2015, de poursuivre les actions ayant contribué au développement de partenariats avec les médias.
- **La collecte, l'analyse et la diffusion des informations** vers les partenaires du Pôle :
 - Collecter des informations diffusées (presse, internet, conférences) sur le Pôle et son écosystème et en tenir informés les partenaires du Pôle
 - Collecter des informations diffusées (presse, internet, conférences) sur les pôles de compétitivité dont l'activité est connexe à celle de Systematic Paris-Region et en tenir informés les partenaires du Pôle
 - Collecter des informations auprès des membres du Pôle susceptibles d'intéresser le plus grand nombre et les diffuser à l'écosystème de Systematic Paris-Region (roadmaps technologiques, benchmark de pôles étrangers, communiqués de presse...).

CONTEXTE EUROPÉEN ET INTERNATIONAL

En matière d'attractivité, Systematic Paris-Region s'engage à promouvoir le territoire, le Pôle, la filière et ses acteurs à l'étranger afin d'attirer compétences et entreprises, d'encourager et soutenir les actions exportatrices des PME du Pôle et d'insérer le Pôle et ses acteurs dans la dynamique européenne.

Ce travail a pour objet de rendre visible et lisible l'excellence technologique et industrielle réunie au sein de Systematic Paris-Region afin d'attirer des compétences et des entreprises sur le territoire mais également de contribuer à la dynamique exportatrice (brevets ou produits) des laboratoires et des entreprises membres du Pôle. Les actions envisagées se feront en partenariat avec des opérateurs nationaux ou territoriaux.

Ces actions se déclinent comme suit :

- **Relations institutionnelles :**
 - Représentation du Pôle auprès des instances pertinentes (ministères, collectivités locales et régionales, réseau consulaire, comités d'expansion, Ubifrance, AFII, ambassades...)
 - Relations avec d'autres pôles français (pôles franciliens, pôles TIC, pôles mondiaux...)
 - Participation active à des groupes de travail (CODEX91...)

- Interventions à des colloques, conférences et séminaires...
- Mise à disposition de documentation en français et en anglais sur le Pôle (plaquettes, présentations...)
- Réceptions de délégations étrangères
 - Représentation du Pôle auprès des délégations étrangères, des services scientifiques et missions économiques des ambassades françaises à l'étranger, de l'AFII...
 - Organisation de visites de sites technologiques de membres du Pôle
 - Organisation de rencontres technologiques ou commerciales entre membres du Pôle et acteurs étrangers pertinents
- Animation de la marque Systematic Paris-Region dans les hubs, bureaux de représentation internationaux du Pôle. Les actions liées à l'animation des hubs seront les suivantes : Poursuite du renforcement du hub de Boston sur la côte Est des Etats-Unis (cartographie des acteurs du Pôle présents sur la zone ; accompagnement et accueil des PME qui s'implantent, point d'entrée de nos membres aux US ; animation de la marque Systematic Paris-Region : organisation d'1 ou 2 événements par an réunissant les membres du Pôle présents et les nouveaux arrivants (Club Systematic Paris-Region), la communauté IT locale sous la marque du Pôle) ; Poursuite des travaux en Chine, partenariat continu avec l'Université de Tsingua, structure d'accueil sous forme d'un cabinet (Gailong) qui assure hébergement et domiciliation pour des PME du Pôle (Resonate MP4, Sistech The GreenBow) ; ouverture d'un hub en Inde en 2013, à Bangalore (zone IT) dans la continuité de la mission Inde d'octobre 2012.

6.2.2 Environnement scientifique et technologique régional

Sur la période 2013-2015, Systematic Paris-Region va se situer dans un environnement scientifique et technologique régional profondément transformé et enrichi par plusieurs nouvelles structures issues du Programme des Investissements d'Avenir (PIA) :

- Institut de Recherche Technologique (IRT) : SystemX,
- Instituts d'Excellence en matière d'énergies décarbonées (IEED) : VEDECOM,
- Institut d'Excellence (IDEX) : Université Paris-Saclay,
- Laboratoires d'Excellence (LABEX) : BEZOUT, CARMIN, LASIPS, DIGIWORLDS,
- Equipements d'Excellence (EQUIPEX) : DIGISCOPE, EQUIP@MESO, FIT, SENSE-CITY
- Sociétés d'Accélération du Transfert Technologique : ILE DE FRANCE INNOV, LUTECH, PARIS-SACLAY.

6.2.3 Partenariats inter-pôles

Systematic Paris-Region anime ou participe à plusieurs partenariats inter-pôles impliquant une trentaine de pôles. Cette stratégie est développée avec les trois objectifs suivants :

COORDINATION THÉMATIQUE :

- Piloter ensemble une thématique commune, par exemple l'initiative TIC & Santé avec Cap Digital et Medicen,
- Assurer la cohérence des feuilles de routes entre pôles positionnés sur les thématiques proches ou complémentaires, par exemple la Coordination des Pôles TIC (Cap Digital, Images & Réseaux, Minalogic, Solutions Communicantes Sécurisées, Systematic Paris-Region) pour l'animation de la filière numérique ou la charte de coopération entre les pôles de Compétitivité « Energies Renouvelables et TICs » (Advancity, CapEnergie, Derbi, Energivie, Minalogic, S2E2, SCS, Systematic Paris-Region, Tenerrdis).

COORDINATION TERRITORIALE :

- Orientations et propositions pour le développement économique régional et la politique de recherche et d'innovation réalisées par le Collectif des pôles franciliens réunissant Advancity, Astech, Cap Digital, Finance Innovation, Medicen, Moveo et Systematic Paris-Region.

POLITIQUE NATIONALE DES PÔLES :

- Orientations et propositions pour le développement de la compétitivité nationale par l'innovation par le Club des pôles mondiaux (Aerospace Valley, Alsace Biovalley, Axelera, Cap Digital, Finance Innovation, Images & Réseaux, i-Trans, Industries & Agro-Ressources, Lyonbiopôle, Medicen, Mer Bretagne, Mer PACA, Minalogic, Moveo, Solutions Communicantes Sécurisées, Systematic Paris-Region, Végépolys).

Sur la période 2013-2015, ces partenariats seront poursuivis et renforcés, particulièrement sur les trois thématiques nouvelles du Pôle : Usine du futur ; Ville numérique ; Systèmes d'information.

6.2.4 Partenariats avec la filière

Les partenariats dans le cadre de la filière, se structurent autour de divers types d'acteurs :

- Les syndicats & associations professionnelles : Syntec numérique, AFDEL, FFT, FIEEC, Eurocloud, Retis, etc.,
- Les fédérations de PME : CGPME, Medef, Pacte PME, Comité Richelieu, CCI, etc.,
- Les investisseurs : AFIC, France Angels, Association de Promotion des EIP (ex-Polinvest),
- les incubateurs (RETIS, Incuballiance, Créanova..., autres...), BPI France, etc.

6.2.5 Partenariats avec les clusters étrangers

Les partenariats avec les clusters étrangers sont un des modes d'action privilégiés de la politique européenne et internationale de Systematic Paris-Region en matière tant de coopération de recherche et d'innovation que de développement des PME. Vingt partenariats de ce type sont actifs dont plus de la moitié avec des clusters européens (Allemagne, Belgique, Finlande, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède), notamment au travers du réseau ICT Labs qui fédère en Europe six clusters TIC.

Ces partenariats seront amplifiés, particulièrement sur l'Europe, avec l'objectif d'augmenter le volume de projets de R&D communautaires dans le contexte du Programme Horizon 2020.

6.2.6 Vie institutionnelle et fonctionnement du Pôle

Pour mémoire, la gouvernance du Pôle assure les principales missions suivantes :

- Rassembler, associer et impliquer les principaux acteurs du Pôle en respectant l'équilibre entre ces mêmes acteurs (industriels, établissements d'enseignement supérieur et de recherche, institutionnels et financeurs)
- Organiser les différentes instances au sein de l'association
- Définir les règles de fonctionnement de ces différentes instances
- Etablir les budgets et les états financiers nécessaires à la bonne marche de l'Association
- Fixer les orientations générales du Pôle et déterminer la vision stratégique
- Définir les procédures de fonctionnement interne, de labellisation
- Rechercher tous les financements nécessaires au bon fonctionnement du Pôle
- Déterminer, évaluer, sélectionner et suivre les projets de recherche coopératifs

En conséquence, l'objectif de cette action consiste à ce que le Secrétariat Permanent apporte un soutien dans la préparation, l'exécution et le suivi des missions. Sur la période 2013-2015, le Pôle s'engage à mener les actions suivantes :

VIE INSTITUTIONNELLE

- Actualiser si nécessaire les statuts et le règlement intérieur du Pôle permettant d'harmoniser le fonctionnement des actions et des instances de l'Association
- Fixer les orientations du Pôle et déterminer la vision stratégique à l'horizon 2018
- Procéder à l'établissement de toutes les déclarations utiles et produire auprès des administrations concernées

- Planifier les calendriers des différentes instances (Bureau, Directoire, Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires, comité des financeurs)
- Organiser les différentes instances : élection des membres du Directoire, du Bureau, convocation des différentes instances, organisation des instances (lieu, intendance, photocopies, dossiers...), rédaction du compte rendu, participation et organisation de la commission des financeurs
- Gérer les relations avec les adhérents, suivi des participations aux instances
- Préparer les conditions de labellisation des projets de R&D.

FINANCES

- Faire les demandes, rédiger, suivre les différentes conventions entre l'association et ses différents partenaires publics et privés
- Collaborer étroitement, entretenir régulièrement les relations et les conditions de fonctionnement avec les partenaires bancaires
- Faire évoluer et mettre en place des nouveaux outils de gestion bancaire
- Etablir la facturation des adhésions, des accompagnements et autres services proposés par le Pôle, organiser la collecte des fonds et assurer un suivi assidu des relances des paiements d'adhésions
- Etablir les tableaux d'analyse et de suivi de consommation des conventions (ex : FRED – FILIERE) afin de produire les demandes régulières de paiements des subventions publiques auprès des financeurs
- Etablir régulièrement des situations comptables en adéquation avec les demandes de paiements
- Etablir les budgets, les suivre, les modifier, les projeter
- Effectuer le suivi quotidien de la trésorerie du Pôle
- Préparer tous les documents comptables afin d'en faire effectuer la saisie par l'EC
- Etablir les comptes et les états financiers obligatoires
- Effectuer les contrôles de saisie et d'analyse comptable et financière
- Justifier et produire les éléments requis pour tout contrôle
- Développer tous les outils financiers et comptables nécessaires au bon fonctionnement de l'Association.

ADMINISTRATION, JURIDIQUE ET RESSOURCES HUMAINES

- Gérer étroitement les interventions et les relations avec le Commissaire aux comptes, l'expert comptable, et les autres partenaires prestataires
- Gérer l'ensemble des moyens généraux, en suivant rigoureusement l'évolution des contrats, abonnements, tant au niveau qualitatif qu'au niveau du prix
- Répondre à l'ensemble des demandes administratives des partenaires du Pôle (internes et externes)
- Rédiger toute convention et tout contrat nécessaire au fonctionnement du Pôle
- Gérer l'ensemble des demandes liées aux ressources humaines (préparation des éléments mensuels de paies – paiement déclarations sociales – fiscales – etc...)
- Justifier et produire les éléments requis pour tout contrôle
- Organiser le système d'information, sa mise à jour et ses évolutions, incluant l'extranet du Pôle, les outils de gestion comptable, le remplacement des matériels et logiciels ; ce sujet fait l'objet d'une phase de refonte en 2013 amorcée en 2012.

LIAISONS AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- Organiser et gérer les différentes relations d'une manière régulière et assidue, assurées par email, courrier, téléphone, visite sur place avec les différents partenaires que sont DGA, DGCIS, DATAR, DIRECCTE, Préfecture de Région, ANR, Région Ile-de-France, collectivités territoriales... afin d'être toujours en parfaite adéquation entre les actions mises en œuvre par le Pôle et les grandes orientations souhaitées par les pouvoirs publics et s'assurer que les dossiers requis par les différents partenaires soient bien complets et répondent à l'attente des financeurs.